

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée Santé,  
Sécurité et Conditions de travail du CSA Académique,

Jeudi 10 septembre, le projet de loi de finances 2025 a été rendu public. Celui-ci prévoit 4 000 suppressions de postes dans l'Education nationale pour la rentrée 2025 dont 3 155 dans le premier degré, cinq fois plus que les 650 postes déjà supprimés à la rentrée 2024 par l'ex-ministre Attal !

Ce budget exclut par ailleurs toute revalorisation des personnels, toute augmentation de la valeur du point d'indice. Inadmissible alors que les personnels ont déjà perdu 28,5% de pouvoir d'achat depuis 2000 et plus de 2% rien que pour l'année 2024 ! Pendant ce temps, on notera que les actionnaires ont engrangé des profits records pour la troisième année consécutive avec plus de 140 milliards de bénéfices pour les seules entreprises du CAC 40, sans compter les largesses fiscales et aides publiques aux grands patrons, sans aucune conditionnalité (200 milliards d'euros par an) qui grèvent inéluctablement le budget de l'Etat ! A côté de cela, quand il s'agit des services publics, tout est prétexte à faire des économies que ce soit dans les hôpitaux, les administrations diverses, l'Ecole... Mais à quel prix ? Celui de la santé des personnels et de l'ensemble de la population en général.

Alors que la situation est catastrophique dans les écoles en cette rentrée, avec des milliers de classes fermées lors des comités sociaux d'administration, avec nombre de remplaçants déjà affectés à l'année, avec un manque patent d'enseignants spécialisés que ce soit en RASED, en ULIS, dans les établissements sociaux et médico-sociaux où 24 000 élèves ne peuvent accéder faute de places... le gouvernement Macron-Barnier-Genetet entend porter un coup d'une violence inédite à l'Ecole publique avec cette saignée historique.

Les effectifs baissant, ces fermetures seraient indolores, se justifie le premier Ministre. Jugeons plutôt : les constats de rentrée annoncent 1,4% d'élèves en moins dans le premier degré dans notre académie. Ces variations anecdotiques à l'échelle locale ne permettent pas d'améliorer le taux d'encadrement, sans parler des conditions de travail toujours plus éprouvantes dans les classes à cause de l'inclusion systématique, de la scolarisation des moins de 3 ans etc.

La soi-disant création de 2000 postes d'AESH au niveau national, censée gommer 2000 suppressions de postes, est une gageure. Chacun sait que les AESH vivent toujours sous le seuil de pauvreté et qu'avec leurs conditions de travail dégradées, un poste créé n'équivaut pas à un personnel recruté, faute de candidats. De plus, le gouvernement cherche avec cette annonce à faire croire qu'il se soucie de la prise en charge des élèves en situation de handicap, tandis qu'il prépare l'acte 2 de l'École inclusive qui vise à démanteler l'enseignement spécialisé et les établissements sociaux et médico-sociaux.

Ces 3 155 suppressions de postes dans les écoles provoqueraient ainsi une aggravation jamais vue des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves avec des classes toujours plus chargées, des enseignants toujours moins remplacés et des élèves en difficulté ou en situation de handicap toujours moins pris en charge !

Nous constatons, à la lecture des fiches SST, une part grandissante de ces dernières ayant pour motif les difficultés liées à l'inclusion scolaire avec l'accueil d'élèves nécessitant des soins qui mettent à mal les équipes et leur santé, sur fond de classes surchargées, avec une hiérarchie absente ou tout aussi démunie pour apporter des réponses efficaces, le manque de places en établissements spécialisés, des dysfonctionnements administratifs en raison du manque de personnel, plus largement les risques psycho-sociaux et l'usure du métier... Ce constat nous amène à nous questionner sur l'augmentation de 275% des temps partiels thérapeutiques en un an, tous postes confondus sur l'ensemble de l'académie, lorsque l'on sait que la majorité d'entre eux, pour lesquels nous accompagnons nos syndiqués, sont demandés pour des motifs psychologiques : leur métier les rend malades. Les conditions dans lesquelles ils l'exercent deviennent tout simplement insupportables. Et sans parler des congés longue maladie ou encore des accidents de service dont on constate également l'augmentation pour les mêmes raisons.

Pour en revenir à la problématique de l'inclusion systématique, notons que le budget ne prévoit aucune création de postes de personnels d'encadrement, de personnels infirmiers, d'assistants sociaux... de médecins scolaires alors qu'en 15 ans le nombre d'élèves en situation de handicap a triplé et que l'inclusion à tout prix qui s'intensifie fait exploser les établissements et s'annonce comme un scandale sanitaire majeur. Même dans les établissements spécialisés du type IME l'Education nationale y consacre de moins en moins de moyens : les familles sont renvoyées vers le privé pour les consultations médicales (dans certains établissements, il n'y a plus de psychiatre, plus de médecin...) Personne n'est dupe : si l'idée est d'implanter quelques Dispositifs d'Auto Régulations qui vont fonctionner avec une poignée d'élèves qui auront passé le casting d'entrée, cette vitrine ne suffira pas à étendre le dispositif à l'ensemble des établissements, pour l'ensemble des pathologies et pour l'ensemble de nos élèves à besoins éducatifs particuliers, tel que le prévoit l'acte 2 de l'école inclusive, sans que tout le monde y laisse encore des plumes : que ce soit les enseignants qui n'arrivent plus à enseigner, les AESH qui n'arrivent plus à accompagner, les élèves à besoins particuliers qui n'arrivent plus à se faire soigner, les élèves dits « ordinaires » qui n'arrivent plus à apprendre.

Et que penser des PAS qui vont permettre à notre ministère de faire des économies en diminuant les heures d'accompagnement des élèves ? Si ce n'est plus la MDPH qui est décisionnaire, alors tout devient plus facile en effet... Quelle honte !

Arrêtons de tourner autour du pot, la question centrale de l'amélioration des conditions de travail est celle des postes et des moyens en général :

Plus de postes = plus de remplaçants, plus d'enseignants spécialisés et des écoles qui fonctionnent ;

Plus de postes = plus de temps partiels accordés et des personnels qui respirent ;

Plus de postes = plus de départs en disponibilité possibles, notamment pour convenance personnelle ;

Plus de postes = plus de possibilités de mutations intra et inter départementales et des situations familiales apaisées ;

Plus de postes = des effectifs de classes plus bas et un enseignement et des apprentissages plus efficaces...

Au final, plus de postes = des conditions de travail améliorées qui permettront sans aucun doute aux personnels d'avoir moins besoin d'arrêts maladie, de temps partiels thérapeutiques en raison de l'usure du métier...

Par ailleurs, les services administratifs en sous effectifs sont exsangues, sous pression ils sont dans l'incapacité de répondre aux attentes comme en témoignent les très nombreux problèmes de salaires que rencontrent les personnels : suspension totale du versement lors des changements d'échelons, non mise en paiement pour des stagiaires, des contractuels, paiement sur quotités de travail inférieures à la réalité du travail effectué, erreurs de salaires qui entraînent des retenues lourdes et inattendues pour des personnels qui n'ont pas d'autres choix que se tourner ensuite vers l'action sociale pour faire face à des difficultés financières imprévues, des remboursements de trop-perçus...

Soyons lucides, dans toutes les instances, toutes les problématiques convergent vers le manque de moyens. Si les moyens étaient là : en CAP, le déroulement de carrière, régi par des quotas, serait plus favorable à un plus grand nombre de personnels, de même que l'accès aux droits à mutation, aux temps partiels etc. s'en trouverait facilité ; en CSA, nous pourrions acter plus d'ouvertures de classes et limiter les fermetures, dans les F3SCT, nous pourrions proposer des mesures de prévention et de protection de la santé des personnels qui ne resteraient pas au niveau des mots...

Qui, dans cette salle, a l'impression de pouvoir faire son travail dans des conditions satisfaisantes ? Vous, personnels administratifs en sous-effectifs ? Vous, Inspecteurs, qui n'avez pas les moyens de protéger la santé de vos personnels, faute de moyens ? Vous, Madame la rectrice, Mesdames et Messieurs les DASEN qui êtes censés répartir des moyens que vous n'avez pas ? Nous, représentants du personnel, qui ne cessons de marteler dans toutes les instances que seuls des moyens supplémentaires permettraient de sauver l'Ecole, sans autre réponse que celle du mur auquel nous nous heurtons douloureusement à chaque

fois ? Jusqu'à quand allons nous accepter de faire tourner toutes ces instances à vide, en faisant les langues de bois tout en donnant l'illusion de prendre de grandes décisions quand nous n'avons les moyens de ne faire que du saupoudrage ?

Jusqu'à quand les syndicats seront considérés comme des agitateurs qui n'ont rien de mieux à faire que râler dans les instances et prendre des journées de vacances non payées pour se balader dans les rues, agiter des drapeaux et hurler des revendications pleines de colère vouées à rester vaines tant que nos dirigeants politiques continueront de les balayer d'un revers de la main et continueront de se moquer des urnes ? La vérité c'est que nous avons besoin du soutien des sphères décisionnelles intermédiaires que vous représentez Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les DASEN. À quel moment vous aussi, membres de l'administration, déciderez de cesser de fonctionner tel que nous le faisons quand nous descendons dans la rue, que nous boycottons les instances quand elles vont à l'encontre de l'intérêt des personnels ? Le constat est le suivant : si chacun reste dans son rôle, pour les uns à défendre des directives ministérielles dévastatrices pour l'Ecole et les services publics en général, et pour les autres, représentants du personnel que nous sommes, à tirer les sonnettes d'alarme dans toutes les instances sans que nos intérêts se rejoignent, alors tous nos échanges sont voués à rester stériles, nos revendications vaines et nos conditions de travail inchangées.

En outre, forts des valeurs internationalistes de notre syndicat, nous profitons de toutes les instances où nous siégeons pour réitérer notre appel aux cessez-le-feu à Gaza, au Liban, en Ukraine... où nos camarades enseignants et leurs élèves sont les premiers à payer le prix de guerres qui ne les concernent pas. En effet, comment ne pas voir le lien direct entre notre revendication première, à savoir plus de moyens dans l'Education nationale, et le budget toujours plus élevé consacré à l'économie de guerre ? Il s'agit bien là de choix budgétaires que nous déplorons et condamnons avec force. Au-delà même de ces préoccupations financières, comment ne pas se sentir concerné, en tant que représentants des personnels, par les conditions de vie de nos pairs en-dehors de nos frontières : des civils parmi lesquels des personnels enseignants et non enseignants, des enfants, des élèves, qui sont tués, mutilés, affamés, empêchés d'aller à l'école du fait de la majorité d'entre elles qui sont détruites ?

C'est ainsi que la FNEC FP-FO condamne cette politique destructrice de l'École et exige avec force et détermination :

- l'annulation de ce budget d'austérité avec une politique axée sur l'augmentation des moyens dans les services publics, faisant passer de fait au second plan les moyens alloués aux actionnaires aux grands patrons ou encore à l'économie de guerre ;
- la création des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services !
- l'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations pour rattraper les 28,5% de pouvoir achat perdu depuis 2000 !
- l'abandon du « choc des savoirs », du SNU, de la réforme des lycées professionnels, du baccalauréat Blanquer, de Parcoursup et de toutes les mesures qui détruisent l'École !

- un Statut, un vrai salaire pour les AESH ! L'abandon des PIAL et des PAS ! L'abandon de l'Acte 2 de l'École inclusive et la défense de l'enseignement spécialisé !
- l'ouverture immédiate des places nécessaires à l'accueil des 24 000 élèves en situation de handicap, dont l'ex-ministre elle-même a reconnu le manque ;
- l'abandon définitif du projet Guerini de destruction du Statut !
- l'investissement plein et entier de nos supérieurs hiérarchiques directs pour se faire le relais de nos revendications locales au niveau ministériel !

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC FP-FO**

**Cindy Garcia, Christophe Grimaux, Reynald Diranzo, Eric Mouchet.**